



CAMP DE JOUR (CDJ) - 2020 DOMAINE DE MAIZERETS

Informations & Règlements

POUR NOUS JOINDRE

Pour toute question concernant le camp de jour :

Jessika Munger

Coordonnatrice au développement des services et de la programmation

418-666-3331 poste 112

developpement@domainemaizerets.com

Pour vous rendre à nos bureaux administratifs :

Chalet Lacroix (Domaine de Maizerets)
2000, boulevard Montmorency, G1J 5E7

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30.

PÉRIODES D'INSCRIPTION

- **INSCRIPTION 9 MARS 2020**, il sera possible de s'inscrire, et ce, jusqu'à ce que toutes les places soient comblées, via internet à sport-plus.com ou en se présentant à nos bureaux au Chalet Lacroix entre 9h00 et 16h00 du lundi au vendredi.
- **Pour les enfants ayant des besoins particuliers**, si vous souhaitez que votre enfant bénéficie d'un accompagnateur pendant le camp de jour, vous devez vous inscrire le 9 mars puis nous faire parvenir votre demande d'accompagnement avant le **1^{er} avril 2020**. Vous trouverez plus d'information à ce sujet à la page 3 du présent document.

HORAIRE DU CAMP DE JOUR

Le CDJ 2020 s'échelonne sur 7 semaines, soit du **29 juin au 14 août 2020**, et ce, pour une durée de 35 jours ou 315 heures. Les heures sont de **8h00 à 17h00 du lundi au vendredi**. Nous offrons également un service de surveillance animée (SSA) de 7h30 à 8h00 ainsi que de 17h00 à 17h30. Le camp de jour est maintenu durant les journées fériées.

Pour les parents intéressés, nous offrons une semaine supplémentaire du **17 au 21 août 2020**. Les heures du camp et du service de surveillance animée pour cette semaine demeurent les mêmes.

Le camp du Domaine de Maizerets 2020 s'adresse aux enfants de 5 ans (au 30 septembre 2020) à 12 ans (au 25 juin 2020).



TARIFICATION 2020

Voici les tarifs pour l'été 2020 :

Dates	Choix	Coûts	Description
Du 29 juin au 14 août	CDJ – ÉTÉ (résident Ville de Québec) *les enfants doivent habiter à la même adresse	365\$ 340\$ 315\$ 182,50\$	1 ^{er} enfant 2 ^e enfant 3 ^e enfant 4 ^e enfant & suivants
	CDJ – ÉTÉ (non-résident) Inscription à partir du 19 mai	680\$	Par enfant
	SSA – Passe-Été	175\$	
	SSA – Passe-Été matin ou soir	90\$	
	Inscription à la semaine	95\$	
	Inscription à la semaine (non-résident) Inscription à partir du 19 mai	140\$	
Du 17 au 21 août	CDJ – semaine supplémentaire SSA – supplémentaire	95\$ 50\$	
Du 29 juin au 14 août	Service de surveillance animé – Carte poinçon 10 séances (1 séance = 1 matin ou 1 soir)	50\$	

Aide financière : Toutes les familles à faible revenu dont un ou plusieurs enfants sont inscrits dans un camp de jour offert par un organisme gestionnaire de la Ville de Québec sont admissibles à une aide financière. Notre organisme dispose d'un budget prédéterminé. Il est donc important de nous contacter pour vérifier votre admissibilité et bénéficier d'une aide pour l'été à venir. Veuillez avoir en main votre relevé d'impôt le plus récent lors de l'inscription.

ACTIVITÉS

Le camp du Domaine de Maizerets offre une programmation animée aux jeunes de 5 à 12 ans, proposant notamment :

- des périodes de baignade quotidienne avec surveillance;
- des ateliers sportifs, culturels;
- interprétation de la nature et loisirs scientifiques;
- des journées thématiques;
- une fête de clôture;
- **des sorties, sans frais supplémentaires.**

SERVICE DE SURVEILLANCE ANIMÉE (SSA)

Nous offrons un **service de surveillance animée de 7h30 à 8h00 et de 17h00 à 17h30** tous les jours.

Notez que :

- Nous ne sommes pas responsables des enfants qui arrivent sur place avant 7h30 puisqu'aucune surveillance n'est faite avant cette heure;
- Un seul enfant par Passe-Été ou Passe matin /soir. Les cartes poinçons de 10 séances peuvent être partagées entre plusieurs enfants;
- Aucun remboursement ne sera fait pour les cartes et séances non utilisées.

SOUTIEN À LA PARTICIPATION DES ENFANTS AUX BESOINS PARTICULIERS

Dans le cadre du camp de jour, votre enfant peut bénéficier d'un accompagnateur afin de faciliter sa participation aux activités. Vous devez donc remplir le **formulaire** de demande d'accompagnement disponible pour téléchargement sur notre site web et nous le transmettre avant le **1er avril 2020**. L'acceptation d'une demande, après cette date, sera conditionnelle à la capacité d'accueil du site, la possibilité de jumelage ainsi que la possibilité d'avoir accès à un encadrement sécuritaire et de qualité.

Un comité évaluera le besoin d'accompagnement de votre enfant en fonction de critères préétablis. La décision du comité vous sera transmise d'ici le 1^{er} mai. Dans le cas où l'intégration d'un enfant requiert des mesures particulières qui ne peuvent être offertes dans le cadre du camp de jour régulier, les parents seront référés sans frais vers un organisme de loisir adapté.

RECOMMANDATIONS

Pour que votre enfant ait du plaisir à fréquenter notre camp de jour et pour des raisons de sécurité lors des activités, il devra apporter chaque jour :

- Une tenue appropriée pour pratiquer des activités à l'extérieur (ex. : espadrilles de sport (aucune sandale ou soulier ouvert), vêtements adaptés à la température, chapeau);
- Un lunch froid conservé avec un bloc réfrigérant et deux collations. Il n'y a aucun four à micro-ondes sur place;
- Un maillot et une serviette de bain;
- Une bouteille d'eau;
- De la crème solaire (à appliquer à votre enfant avant de partir de la maison le matin).



Au plaisir de vous voir l'été prochain!